



Quel logement demain pour le lapin ?

Michel Jacquet
Filière Avicole et Cunicole Wallonne
Chaussée de Namur, 47
5030 GEMBLoux

Quel logement demain pour le lapin ?

0. Introduction
1. Mode et technique actuels de garde.
2. Critiques.
- 3-4. Réponses et pistes :
 - Législatives.
 - Techniques.

0. Introduction

Depuis plusieurs années, la garde conventionnelle des lapins est critiquée :

- Rapport EFSA (2005) : Facteurs de risques pour le BEA.
- Campagnes médiatiques des ONG BEA.

Opinion publique et distribution sensibilisées.

La profession œuvre pour répondre aux exigences :

- Recommandation européenne en préparation.
- Législations nationales.
- Recherche d'alternatives et solutions techniques.

La cuniculture est engagée dans un processus de changement pour plus de BEA. Son challenge est de concevoir un système d'élevage qui intègre : BEA, image de la production, viabilité, progrès techniques et sanitaires.

1. Mode et technique actuels de garde du lapin

Cage polyvalente, bande unique, système DUO, tout plein tout vide.

Cage polyvalente :

Cage grillagée, 1 étage.
38 cm de large, 100 cm de long, 30 cm de haut.

Polyvalente : Fonction maternité ou engraissement.

Bande unique :

Reproductrices conduites en lot au même stade : IA, MB, Sevrage.

Système DUO :

Il permet le tout plein - tout vide (TPTV) avec nettoyage et désinfection régulière des installations.



Système DUO

Installations de production par paire :
2 salles identiques avec cages polyvalentes.



Reproductrices conduites en bande.

En salle 1, les femelles mettent bas (MB); au sevrage, elles sont transférées dans en salle 2 pour une nouvelle MB (IA 11 j. PP).

Les lapereaux restent dans la cage de maternité cage d'engrais-ement (nid escamotable). Fin engraissement, les cages vidées, nettoyées, désinfectées sont préparées en cages de maternité, pour accueillir les femelles pour nouvelle MB et ainsi de suite.

Meilleure hygiène et meilleure maîtrise sanitaire, moins de stress au sevrage, moins de problèmes digestifs ultérieurs, meilleure croissance.

2. Critiques

Cage actuelle : certains comportements naturels sont impossibles : sauter, se dresser sur les pattes arrières, jouer, s'isoler, ...

Constat du rapport EFSA (2005)

Commission européenne, groupe d'experts indépendants, rapport (137 p.) : modes d'élevage et conséquences pour le BEA :

- **Facteurs de risque** pour le BEA.
- **Suggestion d'améliorations** : dimensions des cages, enrichissement (matériau à ronger, cachette, etc.), ...
- **Manque de données scientifiques.**

Critiques, actions d'associations militant BEA

2009, 2010, 2011 : campagnes GAIA, «*Vierpfoten*» - D, «*Viervoeters*» - NL. Impact sur opinion publique et distribution.

3. Réponses législatives

Projet de recommandation européenne

En préparation (18^{ème} version) :

- Dimensions minimales des cages, aménagement, ...
- Délais de mise aux normes.
- COPA : Contre-propositions, recherche compromis entre filières européennes.

Législations nationales

Suisse

Ordonnance SST. Garde alternative, femelles - cages ou sol, engraissement - sol. Problèmes : coût, sanitaire, conduite des femelles en collectivité, agressivité.

Pays-Bas

Réglementation 2006. Plan par étapes, 2006 à 2016 : Progressif vers cage bien-être (aménagée ou enrichie).

Belgique

WGK (SPF Santé publique BEA). Mi-2011 : Consensus sur feuille de route. Actuel : Accord proposé à approbation du Conseil du BEA. Futur probable (court terme) : Base pour réglementation.

4. Alternatives et solutions techniques

Vraie solution :
Globale (n-e), ↑ BEA, préserve les progrès sanitaires,
socio-économiquement viable.

La cage aménagée ou enrichie

Option NL.

Cage bien-être : largeur 38 cm, profondeur 100 cm,
hauteur 60 cm. Enrichissement.

- Améliore BEA : Position dressée possible, mezzanine avec fond grillagé (20 cm de profond, 30 cm au-dessus du fond), la mère peut s'isoler.
- Système DUO possible.
- Viabilité économique.
- MAIS cage (image négative).



4. Alternatives et solutions techniques

Variante de la cage aménagée : Combi-huisvesting

Réf. : J. Rommers et I. De Jong.

www.zlto.nl (welzijn konijn, combi-huisvesting). <http://www.agrilife.tv/5/#/5/5>

Groupe de cages mères (8) avec portes coulissantes sur côtés et arrière, pour libre circulation (dès 15 j. pp) des mères dans l'ensemble du module.

Performances zootechniques d'un logement en groupe « combi » à différents jours après la mise bas comparées avec celles en cages individuelles (Rommers et de Jong, 2011).

En groupe (j. après MB)	11	15	18	Témoin: cage individuel.
Taux de gestation, %	79,6	82,1	89,3	83,9
Nés vivant/portée	11,0 ± 2,9	11,3 ± 2,2	11,0 ± 2,5	11,8 ± 2,6
Sevrés/par portée	8,2 ± 0,6	8,4 ± 0,8	8,5 ± 0,9	8,9 ± 1,0
Poids au sevrage, %	953 ± 49	950 ± 90	958 ± 42	1009 ± 49
Pertes avant sevrage, %	14,2	9,7	9,4	7,7
Uniformité, %	45,9 ^a	45,8 ^a	53,4 ^a	61,3 ^b
Lapereaux sevrés avec blessures	0,6	2,6	1,3	0,2

BU 42 jours. 32 femelles/lot en cages combi et 8 en logement individuel; moyenne 7 cycles.



Evolution de la cage aménagée de base, pour un logement collectif temporaire des reproductrices.

MAIS : - Problèmes à résoudre : agressivité des mères, blessures, aspects pratiques du module, ...
- Image négative de la cage.

4. Alternatives et solutions techniques

La garde alternative

Parc au sol

Réf. : M. Jacquet, C. Teller, L. Van Santfoort, 2005.

« Résultats de 2 cre (D GARNE) pour l'engraissement du lapin en Belgique : conduite en bande unique à 49 jours et engraissement en parc sur litière » – JRC Paris 2005. <http://www.journees-de-la-recherche.org/JRC>

« IC (4,78) et temps de travail déterminent la rentabilité du mode d'engraissement et l'appréciation de la plus-value proposée à l'achat des lapins par différenciation de la production. »

Le coût de production élevé (M-O, IC, ...) et les inconvénients sanitaires interdisent la considération comme alternative pour l'ensemble de la production.



4. Alternatives et solutions techniques

Parc grillagé

En engraissement :

Réf. : L. Maertens et M. J. Van Oeckel, 2001, ...

Applicable sous conditions :

Taille limitée, enrichissement, ...



En maternité :

Réf. : L. Mirabito et al, 2005, J. Rommers et al., 2005, Zs. Szendrő et al, 2011, ...

Un logement collectif permanent des femelles n'est pas envisageable.

La période de MB nécessite un logement individuel.

Le parc grillagé aménagé (matériau à ronger, cachette, plate-forme) améliore le BEA. ~~Image de la cage.~~

MAIS, il n'est pas applicable tel quel à l'ensemble de l'élevage (n-e), car il ne permet pas le système DUO, TPTV et atout sanitaire.

4. Alternatives et solutions techniques

Parc grillagé

Solution : Un parc grillagé polyvalent en système DUO ?

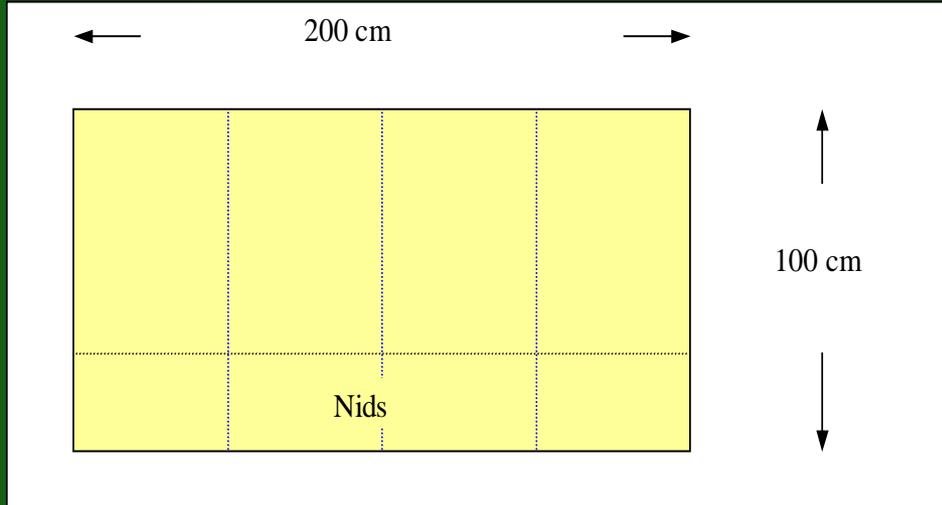


L. Maertens (ILVO), J. Rommers (WUR – NL), M. Jacquet (FACW) –
JRC Le Mans, 22 et 23 novembre 2011.

« ... les auteurs proposent un système de logement en cages individuelles ($\pm 5.000 \text{ cm}^2$) par module pour 4 femelles, facilement transformables en un parc ($\pm 2 \text{ m}^2$) dès que les lapereaux sortent du nid. Au sevrage les femelles sont transférées comme dans le système DUO et les lapereaux restent jusqu'à l'abattage dans leur parc. »

« Quand on supprime les séparations, un parc (enrichi : tuyau, matériau à ronger, ...) avec une surface totale de 26.000 cm^2 (avec plate-forme) est suffisant pour engraisser les lapereaux (en moyenne 36, en tenant compte d'une taille des portées au sevrage de 9). »

Un parc grillagé polyvalent en système DUO.



Equipement similaire m-e,
compatible avec le DUO.

« Ce système, qui doit encore être testé, est un compromis entre les besoins de l'animal (bien-être), ceux de l'éleveur (IA, bande unique et investissement réduit) et l'image de la production animale. »

Comparaison entre les cages et le parc polyvalent proposé en surface disponible en engraissement.

	Cage classique mixte	Cage aménagée	Parc polyvalent	
Dimensions	40 x 90 cm	Idem + plate-forme	200 x 100 cm + plate-forme	
Nombre de lapins	6	7	40	34
Surface/lapin (cm ²)	600 (=100%)	643 (=106)	650 (=108)	765 (=127)
Espace disponible (cm ²)	3 600 (=100%)	4 500 (=125)	26 000 (=720)	
Espace fonctionnel (cm ²)	100%	=134	= 778	= 914

Conclusion

- La garde du lapin de chair en cages conventionnelles grillagées est de plus en plus contestée. Les campagnes d'opposition qui s'intensifient influencent l'opinion publique et la distribution, avec retour vers la profession.
- Un changement pour plus de bien-être animal s'impose à la cuniculture professionnelle.
- Les mutations envisagées doivent :
 - Améliorer effectivement le bien-être du lapin.
 - Etre économiquement viables, en intégrant des acquis de la progression professionnelle (alimentation automatique, IA, bande unique, TPTV, ...), pour une cuniculture compétitive et durable.
- La recherche sectorielle de solutions doit s'accroître.
 - En particulier, le parc polyvalent en système DUO est une piste prometteuse, dont il convient maintenant d'évaluer les modalités optimales de conception et d'application. Les recherches porteront notamment sur le type de sol, le moment de la suppression des cloisons, la maîtrise de l'agressivité des reproductrices, ...

Merci pour votre attention.

Merci aux organisateurs de la JPPA.

Merci à la DGARNE et à la DGEE pour le soutien apporté au travail de la FACW.

